

Manuscrit 22
Lettre de Isidore Niépce à Alexandre du Bard de Curley
12 mars 1826

Au Gras, le 12 mars 1826.

Mon cher Cousin,

M^r de Champmartin¹, vient de m'envoyer le tarif des/
Pompes à la Revillon, et je m'empresse de vous l'expédier./
Je vous aurais [répondu] donné plutôt de nos nouvelles, si je n'eusse/
voulu vous faire passer en même tems les détails que vous/
désirez obtenir. Nous avons fait un excellent voyage² ; et nous/
sommes, ma femme et moi, extrêmement reconnaissants, de/
l'aimable accueil, que vous nous avez fait : nous ne pouvions/
pas nous attendre à autre chose de votre part, mon cher Cousin,/
et vous pouvez bien croire, que si vous auriez voulu prolonger/
notre séjour auprès de vous ; le peu de tems que nous avons à/
vous donner, ne s'est écoulé que trop rapidement pour nous./
Nous sommes à la veille d'entreprendre notre grand voyage³ :/
déjà nos places sont arrêtées : nos malles faites ; enfin,/
après demain à 5^{hrs} du matin, nous nous embarquons pour//

Mâcon⁴. Ma femme, qui a cherché à dérober une/
petite partie du talent de ma Cousine⁵, travaille à/
force à un certain berret, qui doit me servir en/
route : il est à peu près à moitié, mais, il ne peut être/
terminé pour mardi ; il faudrait pour cela la/
promptitude et l'adresse de ma cousine./
Vous trouverez, mon cher Cousin, avec le tarif des/
Pompes, un essai des gravures de mon père⁶./
L'épreuve est faible en couleur : cela tient de ce/
que le cuivre n'était point assez attaqué⁷ ; mais/
c'est un deffaut facile à corriger, et qui ne regarde/
nullement le procédé de mon père./
Adieu, mon cher Cousin, je vous embrasse de tout/
mon cœur, ainsi que ma chère Cousine, et le/
grand Alexandre⁸.
Mon père, ma mère, et ma femme, en font autant/

¹ Henri Marie Gaucher de Champmartin, le beau père d'Isidore.

² De Nuits-Saint-Georges à Saint-Loup-de-Vareennes (50 kilomètres). Isidore et son épouse venaient alors de rendre visite à Alexandre du Bard de Curley.

³ Isidore et Eugénie s'apprétaient en effet à effectuer un voyage de près de trois mois qui devait leur faire parcourir plus de 1500 kilomètres et les conduire jusque dans le sud-est de la France (cf. Lettre du 16 juin 1826, BNF).

⁴ Située à environ 60 kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône, la ville de Mâcon est la préfecture du département de Saône-et-Loire.

⁵ Adélaïde Philippine d'Anthès, l'épouse d'Alexandre du Bard de Curley (cf. BM p.361).

⁶ Cet essai, resté avec la lettre qui l'accompagnait, est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France. Cette impression sur papier représente un cheval avec son conducteur et a été obtenue d'après une plaque de cuivre (inconnue à ce jour). Il est fort probable que cette plaque – gravée par Niépce en août 1825 (cf. Lettre de Nicéphore à Claude du 7 août 1825, ASR) – ait fait partie de celles que Nicéphore fit tirer par un imprimeur dijonnais à l'automne 1825 (cf. Lettre du 14 janvier 1826).

⁷ La faiblesse de la gravure s'explique tout à fait par la méthode employée alors par Nicéphore, et qu'il avait précisément décrite à son frère : « Je grave sur cuivre dans ce moment un cheval avec son conducteur (...) Il m'a fallu m'y prendre différemment pour l'emploi de l'eau forte à laquelle j'ajoute une quantité d'eau telle que le métal se trouve oxidé sans être dissout. Il est faiblement attaqué ; mais le vernis est bien ménagé, ce qui est une chose très-essentielle. Je puis de cette manière répéter l'opération, c'est à dire, peindre et graver tour à tour, jusqu'à ceque j'aie obtenu le creux suffisant pour l'encre d'impression. (...) tout jusqu'ici s'opère comme je l'imaginai. L'action de l'acide suit la dégradation des teintes, et le métal est attaqué peu à peu, sans que le champ de l'image se trouve endommagé ainsi que ça m'arrivait lorsque je me servais d'un acide plus concentré » (cf. Lettre de Nicéphore à Claude du 7 août 1825, ASR).

⁸ Alexandre Philibert Joseph du Bard de Curley, fils aîné d'Alexandre du Bard de Curley.

pour vous tous, et vous disent mille choses aussi/
tendres, qu'affectueuses./

Votre Cousin,
l^{re} Niépce//

P.S. Lorsque vous n'aurez plus besoin des papiers/
que je vous envoie, je vous prie, de vouloir bien nous/
les faire passer, excepté la gravure et ce qui/
concerne les pressoirs, qui sont à votre disposition,/
et que vous pouvez sans scrupule, mettre dans/
votre grèffe.

<pièce jointe conservée : gravure du « cheval et son conducteur »>

À Monsieur/
Monsieur de Curley/
À Nuits.